

2100 - DE LA BORDERIE - 17102019\_19H49

Sujet: [INTERNET] Enquête publique projet éolien Bersac-sur Rivalier

De : Annick BORDERIE de la <adelabor1@gmail.com>

Date : Thu, 17 Oct 2019 19:49:09 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis formellement opposée au projet éolien de Bersac

Celui ci est sur les Monts d'Ambazac site remarquable au Nord de Limoges et va faire baisser une des ressources de cette région qui n'en est pas très pourvue Je veux parler du TOURISME VERT A tel point que ce site est dans une zone défavorable pour le SRE limousin !

La MRAe demande vigilance sur l'aspect zones humides ce qui signifie que ces lieux vont être pollués comme la Loire Atlantique où les élevages souffrent énormément des effets hydroélectriques (lait refusé par la Coopérative refus des vaches de se faire traire mortalité forte des troupeaux) « affaire Bignon » Le promoteur doit se voir obliger à faire une étude AVANT la réalisation du projet par un expert en hydrogéologie tant les inconvénients en cas de maux sont immenses !

De plus ces machines vont être entre 2 couloirs d'oiseaux migrateurs Les effets des pales et des lumières sur ces espaces ont été démontrés par les LPO des Vosges et Ardennes

Les écologistes et la jeune génération se plaignent de la disparition de tant d'oiseaux qu'ils devraient utiliser le principe de précaution sur ce sujet

La proximité des projets de Razes , Laurière , Saint Pardoux Folles et Marsac va complètement miter cet endroit comme tout le Nord de La Haute Vienne où 300!! Projets sot en cours d'étude ou installés autour de Bellac Cette région n'est elle pas assez désertée pour la rendre inhabitable?

Monsieur le Commissaire Enquêteur prenez en pitié les habitants de Bersac Avez vous envie de vivre à coté d'une de ces machines ?

Dans l'espoir de vous apporter quelques éléments de réflexion je vous assure de toute ma considération

Annick de la Borderie  
87330 St Barbant

